

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles Inc.

**Assemblée générale annuelle
Mercredi le 3 avril 2019**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Claudette Villeneuve, Présidente, ouvre à 19, l'assemblée qui a lieu dans la salle du Conseil municipal.

Mot du Maire

Saluant et souhaitant la bienvenue aux personnes présentes, monsieur Réjean Porlier, Maire de Sept-Îles, explique le pourquoi et le comment de l'étude réalisée à l'égard des corporations municipales. Étude qui touchait particulièrement le mandat, l'équité hommes/femmes, l'orientation, la réalisation pour Développement Économique Sept-Îles (DÉSI) comme pour toutes les autres corporations municipales, dont la Corporation de Protection de l'Environnement de Sept-Îles (CPESI).

Au niveau de la CPESI, ce n'était certes pas aisé, on sait qu'il y avait certains griefs de part et d'autres, tant de la Ville que de l'organisme... On sait que la Corpo reçoit ses argents de la Ville tout en étant gérée par l'assemblée générale des membres. Il y avait peut-être une certaine dichotomie quant à la provenance des mandats, différents questionnements...

De côté de la Ville, il y a des enjeux opérationnels et des obligations gouvernementales auxquels on n'a pas le choix. C'est ce qui explique le choix d'une firme privée pour faire une étude détaillée des enjeux, l'analyse des structures actuelles et d'émettre des recommandations.

La Ville a des outils mais on avait besoin de revoir nos structures pour pouvoir travailler avec concertation.

La firme a fait ses recommandations dont trois possibilités. La Corporation de Protection de l'Environnement de Sept-Îles a par la suite, fait son choix, elle a pris la décision de poursuivre tout en demeurant au sein de la Ville. Il ne reste qu'à s'unir pour établir les besoins, les mandats, se concerter, et voir aux finances.

Question d'un participant: Est-ce que les mandats sont établis?

Réponse du Maire: C'est amorcé mais le tout n'est pas terminé. Dans un premier temps, on pense certes à de la sensibilisation mais reste que tout est possible, en autant que c'est axé sur les enjeux de la Ville.

La Présidente remercie monsieur Le Maire, l'assurant de notre désir et de notre intérêt à poursuivre le travail avec la Corporation, en coopération et concertation avec la Ville de Sept-Îles.

2. Vérification du quorum et du droit de vote

L'article 17.2 des Règlements généraux de la Corporation, traitant de la convocation et de la raison d'être d'une assemblée générale extraordinaire ayant été respecté, la présente assemblée est légitimée. Le quorum est respecté ainsi que le droit de vote.

Huit (8) personnes ont droit de vote.

<u>Membres présents:</u>	Mesdames	Claudette Villeneuve, Présidente Marie-Ève Normand, Vice-présidente Alexandra Elsliger, Trésorière Francine Vigneault, Secrétaire Hélène Bouchard
	Messieurs	Alain Reid Michel Bellavance Claude Devost Nicolas Dupont
<u>Non membres présents:</u>	Mesdames	Nathalie Lavoie, CPESI Virginie Provost Soazig Le Breton Sarah-Émilie Hubert-Marcoux (Comité ZIP) Marie-Michèle Morneau
	Messieurs	François Robert Denis Miousse, Ville de Sept-Îles
<u>Invité:</u>	Monsieur	Réjean Porlier, Maire
PRESSE :		Radio-Canada

3. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

RÉSOLUTION	CPESI	AGA	2019.04.03 - 01
-------------------	--------------	------------	------------------------

Il est proposé par Michel Bellavance, appuyé par Marie-Ève Normand, de nommer madame Claudette Villeneuve comme Présidente d'assemblée et madame Francine Vigneault, comme secrétaire d'assemblée.

4. Présentation et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale des membres
2. Vérification du quorum
3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 28 mars 2018 et de l'AGE du 13 décembre 2018
6. Présentation des états financiers
7. Nomination d'un examinateur comptable
8. Présentation du rapport d'activité 2018
9. Présentation du plan d'action 2019
10. Modification aux règlements généraux
11. Présentation des prévisions budgétaires 2019
12. Élection des administrateurs
 - a) Élection d'un président et d'un secrétaire d'élection.
 - b) Ouverture des mises en nomination
 - c) Fermeture des mises en nomination
 - d) Acceptation des candidatures
 - e) Présentation des administrateurs élus
13. Levée de l'assemblée

Suivi d'une période de questions et d'échanges entre les participants.

RÉSOLUTION CPESI AGA 2019.04.03 - 02

Il est proposé par Claude Devost, appuyé par Alexandra Elsliger, d'accepter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 28 mars 2018 et de l'AGE du 13 décembre 2018

À la demande de la Présidente, la secrétaire fait une lecture rapide et succincte

RÉSOLUTION CPESI AGA 2019.04.03 - 03

Il est proposé par Claude Devost, appuyé par Alain Reid, d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mars 2018, tel qu'il a été présenté.

RÉSOLUTION CPESI AGA 2019.04.03 - 04

Il est proposé par Alexandra Elsliger, appuyée par Marie-Ève Normand, d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2018, tel qu'il a été présenté.

6. Présentation des états financiers

La Présidente, madame Claudette Villeneuve, présente le rapport ainsi que le bilan financier, en collaboration avec la trésorière, Alexandra Elsliger.

7. Nomination d'un examinateur comptable

RÉSOLUTION CPESI AGA 2019.04.03 - 05

Il est proposé par Michel Bellavance, appuyé par Alexandra Elsliger, de mandater la firme Deloitte (Sept-Îles), comme examinateur comptable.

8. Mot de la Présidente et présentation du rapport d'activité 2018

La Présidente fait part de ses observations (Mot de la Présidente) et présente le rapport d'activité pour la période qui vient de se terminer.

RÉSOLUTION CPESI AGA 2019.04.03 - 06

Il est proposé par Hélène Bouchard, appuyée par Claude Devost, d'accepter ces deux documents et de les annexer au procès-verbal.

9. Présentation du plan d'action 2019

La Présidente présente le plan d'action pour l'année à venir.

RÉSOLUTION CPESI AGA 2019.04.03 - 07

Il est proposé par Michel Bellavance, appuyé par Marie-Ève Normand, d'accepter ledit plan d'action et de l'annexer au procès-verbal.

10. Modification aux règlements généraux

À l'égard de l'avis de convocation aux assemblées générales des membres, dans les règlements généraux de la CPESI.

RÉSOLUTION CPESI AGA 2019.04.03 - 08

Il est proposé par Alain Reid, appuyé par Claude Devost, d'accepter, tel que le suggère le conseil d'administration, que l'avis de convocation soit transmis aux membres quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale annuelle, au lieu de trente jours, tel qu'actuellement stipulé.

11. Présentation des prévisions budgétaires 2019

La Présidente explique et dépose les prévisions budgétaires pour 2019.

12. Élection des administrateurs – Deux postes sont disponibles

a) Élection d'un président et d'un secrétaire d'élection

Il est proposé par Michel Bellavance, appuyé par Marie-Ève Normand, de nommer Denis Miousse pour agir comme Président d'élection et de nommer madame Francine Vigneault, pour agir comme Secrétaire d'élection.

b) Ouverture des mises en nomination

Monsieur Michel Bellavance propose madame Marie-Ève Normand

c) Fermeture des mises en nomination

Madame Claudette Villeneuve propose la fermeture des mises en nomination.

d) Acceptation des candidatures

Madame Marie-Ève Normand accepte et est de fait, nommée pour agir au sein du Conseil d'administration de la CPESI.

L'assemblée générale des membres, ici présents, mandate le Conseil administratif afin que celui-ci voit à combler le poste vacant.

13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présente assemblée est levée à 20 h 40.

Suit une période de questions/échanges avec les participants.

Auquel cas il est alors question du projet de plantation d'arbres, dans le contexte de la diminution des GES et d'une question (qui est prise en notes) demandant à ce que le CA de la CPESI se penche sérieusement sur le membership de la Corpo.

Francine Vigneault
Secrétaire

Claudette Villeneuve
Présidente

Documents annexés à la présente:

- a) Rapport financier
- b) Mot de la Présidente
- c) Rapport d'activités
- d) Plan d'action 2019
- e) Prévisions budgétaires 2019

Ce procès-verbal est approuvé par l'Assemblée générale annuelle, lors de sa rencontre du _____ Résolution CPESI-AGE _____